



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CINQUANTE-QUATRIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE  
Point 17 de l'ordre du jour

A54/INF.DOC./7  
16 mai 2001

---

## **Situation sanitaire de la population arabe dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine, et assistance sanitaire à cette population**

A la demande de l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève, le Directeur général a l'honneur de transmettre le rapport ci-joint à la Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé.

ANNEXE

**Etat de Palestine  
Conseil suprême palestinien de la Santé  
– Ministère palestinien de la Santé**

**SITUATION SANITAIRE DE LA POPULATION ARABE DANS LES  
TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS LA PALESTINE,  
ET ASSISTANCE SANITAIRE A CETTE POPULATION**

**Rapport présenté à la Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé**

**Avril 2001**

## INTRODUCTION

A la suite des Accords de paix d'Oslo signés en mai 1994, le Ministère palestinien de la Santé avait commencé à appliquer son premier plan quinquennal de santé. La mise en oeuvre du deuxième plan quinquennal de santé a débuté en mai 1999.

Malgré les difficultés imposées par l'occupation israélienne, nous avons été en mesure de créer dans les villes et les villages un vaste réseau de centres de soins de santé primaires qui assure une répartition équitable des services, facilite l'accès des patients aux soins et applique le principe général de soins à la famille.

En même temps, le Ministère s'est employé à remettre en état et développer les hôpitaux existants et à en créer de nouveaux dans les zones défavorisées. On a pu ainsi arriver à un lit pour 850 habitants en même temps qu'assurer des services supplémentaires de soins tertiaires, notamment chirurgie cardiaque, chirurgie du cerveau et neurochirurgie.

Nous avons également assuré des soins aux femmes en âge de procréer et dispensé des services de planification familiale, de santé scolaire et d'éducation pour la santé. Il a également été établi une liste des médicaments essentiels, qui est appliquée avec l'assistance technique de l'Organisation mondiale de la Santé.

Malheureusement, nous nous sommes trouvés confrontés à une guerre menée depuis le 29 septembre 2000 par Israël, qui a procédé à des bouclages terrestres, aériens et maritimes et fait usage de missiles, d'explosifs, de gaz toxiques et d'autres armes interdites par la communauté internationale. Les enfants n'ont pas été épargnés puisqu'ils ont été la cible de balles et ont été blessés, particulièrement à la tête, aux yeux et au tronc. Cela a imposé un fardeau supplémentaire au Ministère de la Santé et aux établissements de santé privés, qui ont dû faire face à 14 245 hospitalisations pour blessures tandis que 8435 personnes étaient traitées sur le terrain.

Bouclage et démembrement ont privé des villages entiers d'accès au traitement dans les villes. D'un autre côté, les équipes de vaccination, de prévention et d'hygiène du milieu ont été dans l'incapacité de se rendre dans les villages environnants. Cela explique que les taux de vaccination soient passés de 95 % à 65-75 % l'an dernier, particulièrement dans les régions villageoises. Les soins aux mères et aux enfants ont connu le même sort. Entre-temps, les ambulances et les équipes médicales sont devenues elles-mêmes des cibles, ce qui confère une dimension dramatique aux souffrances que nous subissons depuis huit mois.

Malgré tout, nous voulons encore espérer et croire que, pour nous, le meilleur choix stratégique serait une paix juste et globale débouchant sur la création de l'Etat de Palestine, avec Jérusalem pour capitale côte-à-côte avec Israël en application des résolutions pertinentes des Nations Unies.

Le flambeau de la paix illuminera les ténèbres et vaincra les vicissitudes.

Dr Riad Al-Zaaniun

Ministre de la Santé

## INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES

### Population

Entre 1967 et la mi-2000, la population palestinienne des territoires occupés est passée à 3 150 056, dont 1 138 126 dans la Bande de Gaza, où la densité de population est de 3065 habitants au kilomètre carré, et 2 011 930 en Cisjordanie, où la densité est de 347 habitants au kilomètre carré.

On estime que les réfugiés constituent 73 % de la population à Gaza et 42 % en Cisjordanie ; ils vivent tous dans des camps de réfugiés palestiniens.

Les jeunes représentent une proportion importante de la société palestinienne. En Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, les enfants de moins de 15 ans représentent 47 % de la population tandis que les personnes de 15 à 60 ans représentent 39,1 %. On évalue à 4,9 % le pourcentage de personnes âgées de plus de 60 ans.

Environ 50 % de la population vit dans des familles comptant en moyenne 6,9 personnes ; 91 % de ces familles habitent des maisons surpeuplées. Seules 31,7 % de ces habitations sont reliées à un réseau d'égouts.

### Croissance démographique

Les taux de croissance démographique ont sensiblement baissé. En 1995, le taux était estimé à 6 % alors qu'en 2000 il était tombé à environ 3 %.

### Education

Les Palestiniens, qui ont perdu tous leurs biens à la suite des guerres menées contre eux ainsi que des déplacements et dispersions de population dont ils ont été victimes, attachent une grande importance à l'éducation. Le taux de scolarisation des enfants de 5 à 17 ans se situe à 85,1 % – pourcentage qui a diminué de plus de 50 % au cours des sept derniers mois à cause des fermetures, de l'interruption des communications et des bouclages israéliens répétés de différents districts et circonscriptions ainsi que des bombardements d'écoles. Aussi les élèves des établissements d'enseignement de base et supérieur ont-ils été empêchés d'aller suivre les cours.

### Fécondité

Les taux de fécondité étaient évalués à 5,61 en Cisjordanie et 6,91 dans la Bande de Gaza, où le taux de natalité le plus élevé (337/1000) a été enregistré chez les femmes de 25 à 29 ans, suivies par les femmes de 20 à 24 ans où le taux de natalité était de 334/1000. En Cisjordanie, le taux le plus élevé a été enregistré parmi les femmes de 20 à 24 ans (288/1000), suivies par les femmes de 25 à 29 ans, où le taux de natalité était de 287/1000.

### Mortalité

En 1999, le taux de mortalité était de 3,35/1000 et le taux de mortalité infantile de 21/1000. Parmi les enfants de 1 à 5 ans, le taux était de 0,98/1000, parmi les enfants de 6 à 14 ans de 0,22/1000, parmi les

personnes de 15 à 44 ans de 0,6/1000, parmi les personnes de 45 à 64 ans de 6,8/1000 et parmi les personnes de plus de 65 ans de 44,7/1000.

### **Maladies courantes dans les territoires occupés**

Le problème de santé le plus courant était la malnutrition, comme en atteste la diminution du poids corporel enregistrée chez certains enfants. Les infections pulmonaires sont le deuxième problème le plus fréquent. Parmi les autres maladies observées figurent la tuberculose pulmonaire, l'hépatite infectieuse (types A, B et C), la brucellose, la fièvre typhoïde et la conjonctivite virale, ainsi que les maladies parasitaires, notamment l'amibiase, la giardiase et l'ascaridiase.

## **VIOLATIONS ISRAËLIENNES DANS LES TERRITOIRES OCCUPES**

La situation sanitaire du peuple palestinien est rendue plus difficile et même aggravée par les pratiques et les violations des droits fondamentaux auxquelles se livrent les Israéliens, en particulier du droit à la vie et au traitement médical : la terre est confisquée aux Palestiniens de force, ils sont expulsés, déplacés et privés du droit à l'éducation et à une vie décente.

Entre fin 2000 et début 2001, les forces d'occupation israéliennes ont continué de violer le droit des Palestiniens à la vie : la mort de 405 martyrs a été confirmée entre le 29 septembre 2000 et le 18 avril 2001. On évalue le nombre de personnes tuées à 247 en Cisjordanie et 158 dans la Bande de Gaza. Parmi elles, 121 étaient des enfants de moins de 18 ans. Environ 22 680 autres personnes ont été blessées : 8435 ont été soignées sur le terrain et 14 245 admises dans des hôpitaux de Jérusalem, de Cisjordanie et de Gaza. Parmi elles, 23 % avaient des blessures à la tête. Trente-six pour cent des blessures avaient été causées par des balles réelles, 28 % par des balles métalliques enrobées de caoutchouc et 5 à 6 % par des fragments de missile. Les enfants de moins de 18 ans représentaient 48 % des blessés. Parmi ceux-ci, 513 ont été transférés pour traitement hospitalier dans d'autres pays, dont l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Autriche, l'Égypte, les Emirats arabes unis, la Grèce, l'Iran, l'Iraq, la Jamahiriya arabe libyenne, la Jordanie, le Koweït, le Maroc, le Qatar, la République arabe syrienne et la Turquie. Ces blessures ont entraîné 2200 incapacités, notamment la perte d'un ou des deux yeux dans 32 cas.

Les bombardements aériens, terrestres et maritimes ainsi que l'usage répété de missiles sol-sol ciblés comptent parmi les plus graves dangers auxquels les forces d'occupation exposent les Palestiniens ; ils ont provoqué de nombreux décès.

De plus, les unités spéciales israéliennes ont poursuivi leurs actions de liquidation et tué de sang-froid des Palestiniens en toute illégalité : au total, 37 Palestiniens ont été tués par les forces spéciales israéliennes.

En ce qui concerne les restrictions de liberté, les autorités d'occupation détiennent encore plus de 2700 prisonniers politiques arabes et palestiniens dans 10 prisons centrales et centres d'interrogatoire. Parmi eux figurent des jeunes de moins de 18 ans et des personnes âgées souffrant de diverses maladies chroniques. De plus, ces prisonniers sont détenus par Israël dans des centres de détention situés en dehors de leur lieu de résidence, en violation de l'article 49 de la Quatrième Convention de Genève.

Quant à la démolition des maisons, un document publié par Amnesty International confirme que, depuis 1987, Israël a détruit pas moins de 2650 habitations palestiniennes, privant ainsi de leur foyer 16 700 personnes qui ont subi un profond traumatisme psychologique : les familles ne sont généralement

informées ni de la date ni de l'heure de la destruction : elles se trouvent soudain face à des bulldozers et à des dizaines de soldats et de machines militaires. Amnesty International a attribué la destruction des maisons palestiniennes et le refus d'autorisation légale de construire à la politique israélienne de confiscation des terres et au fait que les terres sont réservées au développement urbain et à la création de colonies israéliennes.

### **L'établissement de colonies dans les territoires occupés**

La confiscation de terres et l'établissement de colonies dans les territoires palestiniens, de même que le déplacement des habitants d'origine, ont été et sont encore une politique générale appliquée par les Gouvernements israéliens successifs. Le Gouvernement actuel ne fait pas exception à cette règle. Il faut voir dans cette politique une violation de l'article 49 de la Quatrième Convention de Genève. C'est aussi un crime de guerre selon l'article 8 sur l'Accord portant création d'un tribunal international, signé à Rome en 1998. Ce crime est commis selon un plan, en dépit de son illégalité qui a été confirmée par la communauté internationale dans les résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de Sécurité des Nations Unies, en particulier la résolution 452 adoptée en 1979 par le Conseil de Sécurité en vertu de laquelle la politique israélienne d'établissement de colonies dans les territoires palestiniens occupés n'a aucun fondement légal et constitue une violation de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

Vingt-deux nouvelles colonies ont été créées en 1999. Outre des terres d'une superficie totale de 1129 dounams confisquées pour la construction de routes d'accès spéciales, 9980 autres dounams ont été confisqués dans le sud de la Cisjordanie pour aménager des régions de colonies industrielles, ce qui vient s'ajouter à la confiscation et au nivellement par bulldozer de 11 000 dounams depuis le 29 septembre 2000.

### **Le travail et les travailleurs**

Les violations israéliennes du droit au travail sont devenues quotidiennes, mais il faut aussi mentionner celles qui sont perpétrées par les soldats israéliens d'occupation à l'encontre des droits des travailleurs palestiniens, dont beaucoup sont exposés chaque jour à des incidents aux postes de contrôle et points de passage le long de la ligne verte. Il s'agit d'agressions contre les travailleurs, d'inspections avec des chiens de police et de l'obligation pour certains travailleurs de rebrousser chemin. De plus, des civils israéliens se livrent à des attaques racistes contre des travailleurs, qu'ils frappent ou poignent. Les auteurs de ces agressions sont protégés de toute sanction par les autorités officielles israéliennes. Plus de 125 000 travailleurs ont été empêchés d'aller travailler dans les zones situées à l'intérieur de la ligne verte.

### **Education**

Le droit à l'éducation continue d'être violé du fait des raids et bombardements incessants d'établissements d'enseignement par les Israéliens, ainsi que de l'arrestation de nombreux élèves, enseignants et professeurs d'université, particulièrement aux postes de contrôle. Des raids ont également lieu contre des résidences universitaires pour empêcher les étudiants d'assister aux cours, et ce dans le cadre des actions quotidiennes des forces d'occupation pour démembrer les villes et villages palestiniens et les isoler du monde extérieur. Des centaines d'étudiants dans des universités de Cisjordanie sont empêchés depuis plus de trois ans de rendre visite à leur famille à Gaza.

## **Fermetures et bouclages**

La politique israélienne de fermeture et de bouclage des zones palestiniennes se poursuit, accompagnée de violations du droit des Palestiniens à la santé. La séparation continue de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, de même que la séparation de Jérusalem d'autres zones palestiniennes, et les bouclages et démembrements à Gaza et en Cisjordanie ont empêché de nombreux patients d'avoir accès aux structures et services de santé en dehors des régions où ils vivent. Les bouclages ont également empêché de nombreux civils non armés qui avaient été blessés par les armes des forces israéliennes d'occupation d'être transportés depuis leur ville ou village d'origine jusqu'à un centre de santé ou un hôpital, ce qui a provoqué des décès ou de graves complications dus au traitement hospitalier tardif. De plus, bien des agents de santé ont connu des difficultés en raison des entraves imposées à la liberté de mouvement entre leur domicile et leur lieu de travail à l'hôpital ou dans un centre de santé.

## **Bouclages internes**

Des centaines de barrages ont été installés par les forces d'occupation à l'entrée de tous les villages et villes palestiniens et un grand nombre de districts résidentiels ont été complètement isolés, y compris : Baga Ash-sharqiyah, Ya'bad, Um El-Reihan, les villages de Tol Karm, Aalquiha, Selfit, Harris, Deir Estia, Beit Foric, Beit Dajan, Aharah, Ain El-Beida, Na'aleen, Qbeiah, Bedras, Al-Media, Deir Qaddis, Ras Qarqar, Al-Jania, Hossan et Al-Mouasio.

## **Démembrement**

Tous les villages et villes de Cisjordanie ont été divisés et partagés en 43 zones, tandis que la Bande de Gaza a été scindée en 4 zones.

Les barrages routiers installés par les autorités israéliennes retiennent aussi pendant des heures des ambulances transportant des personnes gravement malades que l'on oblige à sortir des véhicules pour subir un contrôle de routine ; la vie de ces malades est ainsi mise en danger pendant qu'ils attendent l'autorisation de passer. Par ailleurs, le personnel du Ministère de la Santé travaillant à Gaza et en Cisjordanie a des difficultés à obtenir des permis de passage en raison des restrictions imposées par les autorités israéliennes.

## **Bouclages de territoires et couvre-feu**

Le Gouvernement israélien applique une politique de punition collective qui touche 3 millions de Palestiniens vivant en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, privant les citoyens d'accès aux services de santé, limitant les déplacements des équipes médicales et empêchant les médicaments, les fournitures médicales et les vaccins d'arriver jusqu'à de nombreuses zones et de nombreux villages palestiniens.

Les Palestiniens ne sont autorisés à sortir de chez eux que pendant 2 à 3 heures par jour quelques jours par semaine, en particulier dans le centre d'Hébron où vivent 40 000 Palestiniens, dans les villages d'Hawara et Silet Alzahr, dans la partie nord d'Asira et dans d'autres zones rurales. On a enregistré quelque 150 cas de violations dans lesquels des ambulances n'avaient pu se rendre dans ces zones parce qu'elles avaient été bloquées à des postes de contrôle routier ou des barrages érigés par l'armée d'occupation israélienne aux points de passage.

## **Siège et isolement**

La Cisjordanie et la Bande de Gaza ont été coupées du reste du monde avec la fermeture de l'aéroport de Gaza, du pont reliant la Cisjordanie à la Jordanie et du passage de Raza vers l'Égypte. Les points de passage et couloirs permettant de se rendre de Cisjordanie et de la Bande de Gaza en Israël ont été fermés à Beit Haroun, Mintar et divers autres endroits et le couloir de « circulation sûre » entre la Bande de Gaza et la Cisjordanie a également été fermé.

Jérusalem a été coupée du reste de la Cisjordanie, ce qui porte atteinte au droit des Palestiniens à la santé ainsi qu'aux occupations quotidiennes des résidents de Jérusalem qui se rendent en Cisjordanie pour travailler ou qui y vivent : leurs cartes d'identité ont été confisquées, ce qui les prive de leur droit à la santé sous prétexte qu'ils ont perdu le statut de résident de Jérusalem.

## **Environnement**

Les bombardements israéliens incessants et les destructions d'innombrables immeubles résidentiels et institutions civiles ont causé des dommages énormes à l'environnement et à l'infrastructure dans les territoires palestiniens : pannes d'électricité et rupture des communications, destruction de routes et de transformateurs électriques, milliers de dounams passés au bulldozer, arrachage d'arbres fruitiers et destruction de serres. Le pompage quotidien d'eau potable par Israël au moyen de canalisations spéciales reliant les colonies israéliennes à des zones situées à l'intérieur de la ligne verte a épuisé les ressources en eau de la Bande de Gaza. Des milliers de dounams de terres cultivées ont été inondés et des propriétés privées et des usines ont été détruites, comme par exemple le 26 mars 2001, lorsque les parties orientales et septentrionales de Gaza ont été inondées par des eaux usées de la colonie israélienne de Nhal Onze après l'effondrement d'une digue : plus de 5 millions de litres d'eaux usées se sont déversés dans les terres cultivées, les propriétés privées et les usines de la zone touchée. Les villages palestiniens ont aussi été utilisés comme dépotoirs pour les colonies de peuplement israéliennes.

Au cours des trois derniers mois, les Israéliens ont fait usage de gaz inconnus. De nouveaux types de gaz affectant le système nerveux et le système respiratoire ont été répandus par les forces d'occupation israéliennes, obligeant 150 personnes à aller se faire traiter à l'hôpital. Nous avons demandé à l'OMS et au Président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'envoyer des experts pour nous aider à identifier les gaz utilisés contre ces personnes, dont certaines en ressentent encore les effets et présentent des symptômes étranges tels que des taches noires sur la peau. Il est tout à fait possible que les forces d'occupation israéliennes aient utilisé des missiles à l'uranium appauvri pour bombarder des villes et villages palestiniens. Un comité représentant plusieurs ministères a été établi pour faire une enquête à ce sujet, mais les forces d'occupation ont empêché l'Autorité nationale palestinienne d'envoyer des spécimens des munitions et des balles incriminées vers des pays amis pour les faire analyser dans les laboratoires de ces pays.

Tous ces agissements ont porté atteinte aux programmes d'hygiène de l'environnement, et notamment au contrôle de la qualité de l'eau de boisson, à la lutte contre les insectes et aux programmes d'assainissement, du fait en particulier que les personnels de santé ne peuvent pas se déplacer et atteindre les zones visées, qui sont souvent situées à proximité des colonies de peuplement israéliennes.

## LE SYSTEME DE SANTE

C'est le Ministère de la Santé palestinien qui est responsable au premier chef de la prestation de services de santé au peuple palestinien dans les zones sous contrôle de l'autorité palestinienne où, en coopération avec d'autres dispensateurs de services de santé, il organise et assure tous les services de médecine préventive, de diagnostic, de soins curatifs et de réadaptation. L'UNRWA est le deuxième plus grand dispensateur de services de médecine préventive et de soins de santé primaires dans les camps de réfugiés des divers gouvernorats de Palestine et « achète » des services de soins secondaires aux hôpitaux palestiniens, tandis que le secteur privé et les institutions civiles, non gouvernementales et internationales jouent un rôle plus limité dans la fourniture de ces services, en particulier dans la Bande de Gaza où ils n'assurent que des services de diagnostic et de soins curatifs.

En dépit des contributions du secteur informel, la crise due au manque de services de soins hospitaliers persiste. Le Ministère de la Santé a lancé un certain nombre de projets pour surmonter cette crise et a notamment entrepris d'agrandir et de moderniser plusieurs hôpitaux comme ceux de Jéricho, Jenin et Tulkarem en Cisjordanie, ou comme l'Hôpital Nasser à Khan Younes et l'Hôpital européen d'une capacité de 260 lits dans le sud de la Bande de Gaza.

### Attaques contre des hôpitaux et des centres de soins de santé primaires

Les hôpitaux de Beit Jala et Al-Dibs, l'Hôpital français et l'Hôpital Al-Yamama dans la province de Bethléem ont été bombardés avec des munitions de calibre 500 mm.

Des colons ont attaqué l'Hôpital Matla'a à Jérusalem à l'arme automatique ; le garde a été blessé.

Les forces d'occupation et les colons ont lancé trois attaques successives à l'arme légère et à l'arme lourde contre l'Hôpital Alia à Hébron, blessant plusieurs patients et entraînant une panne d'électricité. Les Hôpitaux d'Al-Maqased et d'Al-Mala'a à Jérusalem ont été plusieurs fois assiégés. Des attaques répétées à l'arme légère et à l'arme lourde ont été lancées contre les Hôpitaux d'Al-Maqased, Al-Matla'a, Jéricho, Ramallah et Alia à Hébron, ainsi que contre l'Hôpital Nasser à Khan Younes.

De nombreux centres de santé primaires dans diverses parties du pays, comme le dispensaire Ma'n géré par l'UNRWA, ont été attaqués et bombardés.

Des équipes médicales ont été la cible d'agressions israéliennes alors qu'elles effectuaient des missions : 5 membres de ces équipes ont été tués et 97 blessés.

## LE SECTEUR DE LA SANTE

Pour essayer de faire face aux conséquences de l'agression israélienne, le secteur de la santé a notamment entrepris :

- 1) d'agrandir les hôpitaux existants et de mieux les préparer à faire face aux urgences, ce qui a nécessité la création de 600 lits supplémentaires, dont 50 dans les services de soins intensifs, et d'équiper 10 nouvelles salles d'opération ;

2) d'équiper les hôpitaux pour leur permettre d'assurer certains services de santé dans les zones isolées par les barrages israéliens. Dans les gouvernorats de Gaza, l'Hôpital Al Najjar dans la zone de Rafah a été doté de 60 lits supplémentaires ; l'Hôpital Al-Aqsa à Deir El-Balah et celui d'Al-Quds au sud de la ville de Gaza ont également été dotés de 60 lits supplémentaires chacun et l'Hôpital pour Enfants Martyr Muhammed Al-Durra a été doté de 50 lits. Dans les gouvernorats de Cisjordanie, l'Hôpital Za'tara a été doté de 30 lits et les Hôpitaux de Kalkilya et de Selfiet ont été dotés chacun de 60 lits ; en outre, un certain nombre d'hôpitaux de campagne pour les urgences ont été installés à Kalkilya et Ramallah. Les centres de santé primaires ont aussi été renforcés pour faire face aux urgences.

### **Planification familiale et santé des femmes**

Le Ministère a créé un nouveau département spécialement chargé de la santé et du développement des femmes qui élabore des politiques et des plans pour faire face aux problèmes des femmes et de la famille. En coopération avec des organisations féminines et des organisations internationales, quelque 29 centres de planification familiale ont été établis dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie. Ces centres dispensent des cours, assurent des services de maternité, appliquent des programmes de promotion de l'allaitement au sein et s'efforcent d'élever le niveau de prise de conscience chez les femmes ; ils réalisent en outre des études sur la mortalité maternelle et l'éducation sanitaire. Cette année, le nouveau département a lancé un projet visant à intégrer les services de santé génésique dans les centres de soins de santé primaires publics et non gouvernementaux et à doter ces centres de l'équipement nécessaire, grâce à un projet du FNUAP.

De nombreux autres programmes sont menés par le Ministère de la Santé avec l'aide des départements concernés, en dépit du fait que ceux-ci ont dû presque totalement interrompre leur travail en raison de l'agression israélienne, des bouclages répétés des territoires qui isolent des villes et villages et de la rupture de tous les moyens de communication entre eux. Parmi les programmes les plus touchés figurent les programmes de vaccination : divers rapports montrent que le taux de vaccination a baissé de 8 % pendant les six premiers mois des événements ; la vaccination des enfants d'âge scolaire a chuté de 30 % par rapport à l'année précédente. On signale aussi qu'en novembre 2000, il y a eu une forte baisse (35 %) de la vaccination des femmes contre le tétanos. Les coupures d'électricité ont endommagé de grandes quantités de vaccins et désorganisé les campagnes de vaccination. Les programmes de santé scolaires ont aussi été affectés du fait que les équipes de santé n'ont pas pu se rendre dans les écoles comme prévu, ce qui a entraîné une baisse de 50 à 60 % de leurs activités. Les activités d'éducation sanitaire ont également été interrompues.

### **Services d'urgence et d'ambulances**

Malgré l'augmentation du nombre de lits d'hôpitaux et l'établissement de nouveaux hôpitaux dans les zones isolées, il a fallu renforcer le niveau de préparation aux urgences dans 250 centres de villages de Cisjordanie ; 40 centres ruraux dans la Bande de Gaza ont aussi été équipés et 27 d'entre eux sont maintenant prêts à assurer des services d'urgence 24 heures sur 24. Quelque 1250 agents de santé ont été affectés aux services d'urgence. Non contentes de faire peser ces demandes additionnelles sur le système de santé, les forces d'occupation israéliennes ont bombardé plusieurs de ces centres, détruisant 9 ambulances et tuant le Dr Thabet Ahmed Thabet, le Dr Henry Fischer (citoyen allemand), le Dr Wael Khweiter, l'infirmier Abdul Halim Kharti et le conducteur d'ambulance Bassam El-Biblisi ; ce dernier a été tué alors qu'il essayait de sauver le jeune Muhammed Al-Durra dont la mort a choqué le monde entier. Plus de 97 membres des équipes médicales ont été blessés pendant qu'ils s'acquittaient de leur mission.

## Financement du secteur de la santé

De nouvelles difficultés ont surgi dans deux domaines clés. Tout d'abord, le produit des primes d'assurance-maladie a diminué, car le nombre de personnes payant ces primes est tombé au chiffre record de moins de 20 % de la population, ce qui s'explique par le fait qu'environ 125 000 travailleurs ont perdu leur emploi à l'intérieur de la ligne verte, de même qu'un grand nombre de travailleurs employés dans des usines et ateliers palestiniens, et que la population est de plus en plus pauvre. Le Ministère de la Santé s'est engagé à fournir une assurance-maladie gratuite à toutes les victimes des attaques israéliennes répétées contre les Palestiniens et leur terre.

Deuxièmement, Israël refuse de verser aux autorités palestiniennes le produit des droits de douane et taxes à la valeur ajoutée qui leur revient, ce qui fait que l'argent nécessaire pour assurer au quotidien les services de santé est devenu très rare.

Le total de l'aide internationale d'urgence recueillie au début février 2001 s'élevait, selon un rapport du coordonnateur spécial des Nations Unies, à US \$40 millions pour l'UNRWA, US \$4 millions pour le Ministère de la Santé palestinien, US \$3,4 millions pour la Société du Croissant-Rouge palestinien et US \$3 millions pour les institutions sanitaires non gouvernementales. Cette aide a été fournie par l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Australie, la Belgique, le Brunei, le Canada, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Jordanie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'OMS, le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et Save the Children ainsi que d'autres institutions internationales ont également contribué à fournir cette aide. Une aide en nature a aussi été reçue des pays arabes frères, à savoir l'Égypte, la Jamahiriya arabe libyenne, la Jordanie, la République arabe syrienne, le Soudan et la Tunisie, qui ont fait don d'ambulances, de médicaments, de matériel médical, de sang et d'autres fournitures. Certains pays ont aussi envoyé des équipes médicales pour aider les équipes sanitaires palestiniennes à faire face aux événements.

## CONCLUSIONS

L'Etat de Palestine avait espéré que son rapport annuel porterait cette année sur les retombées positives de l'aide internationale sur le secteur de la santé et sa contribution à la restauration du système de santé palestinien, afin que celui-ci puisse continuer à fournir des services de santé au peuple palestinien. Mais l'agression continue d'Israël a rendu la réalisation de ces objectifs impossible, a détruit ce qui avait été réalisé et a mis fin au processus de développement. Le système de santé palestinien a dû, au lieu de cela, commencer à se préparer avec l'aide des pays arabes et de la communauté internationale pour faire face à l'agression israélienne qui a contraint les établissements de santé palestiniens à accueillir des milliers de blessés et leur imposera, à l'avenir, la lourde responsabilité de prendre en charge les milliers d'incapacités causées par l'agression. Cette situation requiert une prise de position ferme de la communauté internationale, une protection internationale pour le peuple palestinien et ses établissements de santé, et une action urgente pour apporter l'aide nécessaire pour sauver et protéger des vies en Palestine, pour chasser complètement les forces d'occupation et pour accorder aux Palestiniens leur droit légitime d'établir leur propre Etat doté d'une entière souveraineté sur ses territoires et ses ressources naturelles et de se déplacer librement dans toutes les parties de leur terre patrie, avec un accès international à tous les pays du monde.

Le peuple palestinien attend de tous les pays du monde qu'ils se rangent à ses côtés et soutiennent la population palestinienne dans sa quête pour le respect de ses droits et la réalisation des nobles objectifs de l'OMS.

= = =